

Pour cette épreuve, que doivent passer les élèves qui ne sont pas admis à l'issue du premier groupe d'épreuves, mais qui ont obtenu au moins 08/20, il est possible de choisir un oral en économie et géographie du tourisme.

Cet oral repose en géographie sur la présentation de trois dossiers. L'examineur choisit l'un des dossiers. Le candidat présente rapidement son travail et est interrogé pendant une quinzaine de minutes au maximum.

I. Choix des sujets.

Le choix des sujets doit être diversifié, concerné des échelles et des espaces différents.

A. Répartition géographique des espaces étudiés.

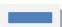
- Un dossier sur la France
 - Deux dossiers sur d'autres parties du monde différentes.
- ⇒ Conseil : Choisissez vos dossiers dans les espaces étudiés en classe (cela vous permettra de réviser et d'approfondir certains thèmes).


B. Diversité des échelles


- Ville.
- Région, département, province, État (pour les États-Unis par exemple), région touristique.
- Pays.

C. Exemple

	Ville.	Région touristique.	Région administrative.	Pays
France	Paris	La Côte d'Azur	Bretagne / Département du Lot	
Reste du monde	Londres	Riviera	Province du Québec	Australie

 Exemple de choix 1

 Exemple de choix 2

 Choix impossible (la France est étudiée en cours, idem pour la Bourgogne, dossier exemple).

II. Documentation

Votre premier travail consiste à réunir une documentation sur les sujets choisis. Comment réunir ces informations ?

Sources.

a. Revues, journaux du Cdi

- La revue géo par exemple.
- De nombreux journaux proposent des reportages sur des destinations touristiques, souvent dans leur supplément week-end.

b. Encyclopédie.

- L'article d'une encyclopédie peut fournir de nombreuses informations de base sur le climat, les paysages, la composition ethnique, les langues. Attention cependant aux données chiffrées (population par exemple) qui sont souvent datées.
- Brochures touristiques (agences de voyages, ambassades, offices du tourisme). Presque tous les pays du monde possèdent une ambassade en France. Mais les moyens financiers varient fortement d'un pays à l'autre, les réponses sont donc aléatoires...
- De nombreux pays, mais aussi certaines régions (Catalogne, Québec) possèdent des structures en France et peuvent vous expédier une documentation.
- Les agences de voyages disposent de catalogues.

Une recommandation cependant :

- Sauf lorsque vous vous adressez à une ambassade, ne vous présentez pas comme un élève, mais comme un client, vous serez mieux reçus...

c. Internet.

Vous trouverez sur Internet une masse énorme d'informations :

- Les sites institutionnels destinés aux touristes potentiels, mais aussi aux professionnels du tourisme.
- De nombreux sites de promotion, d'information (généralement très liés aux voyagistes).
- Des sites proposant des statistiques (OMT, Ministères du tourisme, certains sites régionaux).
- Des blogs de touristes qui peuvent être utiles pour avoir une idée de la perception par les touristes de leur séjour.

III. Réalisation du dossier.

A. Attentes de l'examineur.

Un dossier d'une dizaine de pages dactylographiées au moins, comportant :

- une couverture (titre, nom de l'auteur, établissement d'origine)
- Une page annonçant le plan (voir ci-dessous).
- Des illustrations commentées et non décoratives. L'illustration ne sert pas à remplir des pages, elle fait partie de votre démonstration, elle est toujours accompagnée d'une légende et commentée (cf. exercices réalisés en cours).
- Un texte personnel et non du copier-coller.
- Une bibliographie claire (sites, revues, journaux, ouvrages consultés)
- De la géographie du tourisme et non une brochure touristique.

B. Plan.

Le plan doit suivre un modèle simple qui vous évitera bien des erreurs :

- une rapide présentation statistique du pays (population, superficie, localisation, niveau de développement économique, problèmes internes éventuels) et une description du potentiel touristique (ce qui dans le climat, les paysages, l'histoire, les traditions, la composition ethnique,...) peut constituer un attrait pour les touristes. Comme il s'agit de géographie, on utilisera un vocabulaire approprié : par exemple pour décrire le climat dans un pays méditerranéen, on ne dira pas qu'il fait chaud, mais qu'il s'agit d'un climat méditerranéen et l'on en décrira les caractéristiques précisément, en s'appuyant sur un graphique ombrothermique ou un tableau des moyennes mensuelles des températures et des précipitations).
- Une carte des principaux lieux et sites touristiques (une carte personnelle est bienvenue).
- La politique de promotion touristique (à partir d'affiches, de textes extraits de brochures). Il peut être intéressant de lier cette partie à la précédente (par exemple présenter plusieurs affiches de l'office du tourisme mexicain, et montrer les atouts touristiques qui sont mis en valeur).
- Une description des infrastructures touristiques (importance, répartition sur le territoire, niveau des équipements, problèmes éventuels,...)
- Un bilan de l'importance économique de l'activité touristique (part du pib, de la population active, revenus du tourisme, emplois dérivés, ...).
- Problèmes : Évitez de présenter une vision idyllique de l'activité touristique, évoquez les problèmes (saturation, baisse de fréquentation, dégradation de l'environnement, des paysages, mécontentement des touristes quant à l'accueil, relations difficiles entre touristes et autochtones,...)

Chaque partie peut s'organiser autour du commentaire d'un ou deux documents bien choisis.

C. Travail personnel.

Réalisez un travail personnel. Le copier-coller est très facilement détecté. Dans ce cas, l'examineur mettra de côté votre travail écrit et évaluera uniquement votre prestation orale... Vous avez intérêt à être brillant et à bien maîtriser votre sujet !

Derniers conseils.

- Un dossier exemple est disponible à cette adresse : http://cbhg.org/wp-content/uploads/2007/09/dossier_tourisme_exemple_bourgogne.pdf
- Une liste indicative d'adresses est disponible et peut être complétée sur demande : page Boin/ Terminale H du site <http://cbhg.org>
- une expédition par mail (pour avis) est possible, mais attention aux dossiers volumineux qui ne passeront peut-être pas... Adresse : cbhg@cbhg.org. Dans ce cas, formats reconnus : odt (open office (disponible gratuitement à cette adresse : <http://fr.openoffice.org/>), doc, docx, RTF, LWp, pdf (convertir votre fichier en pdf avec pdfcreator par exemple : <http://www.pdfcreator.org/products/pdfcreator>).

Ultime conseil : Pour effectuer des captures d'écran (page d'accueil d'un site, document non téléchargeable, utilisez un utilitaire comme Greenshot : <http://getgreenshot.org/> (mais il en existe beaucoup d'autres).